

LE GÉNÉRAL DE GAULLE NE VEUT PAS "LACHER DU LEST"

Ceux qui pensent que le retournement de Jouhaud et les contacts franco-musulmans de Rocher-Noir devraient inciter le général de Gaulle à « lâcher du lest » risquent de se tromper. Si le président de la République se trouve demain soir dans les mêmes dispositions d'esprit qu'hier matin au Conseil des ministres, son allocution radio-télévisée ne laisserait présager aucune complaisance de sa part pour ceux qui, selon lui, servent mal l'Etat et ceux qui, à fortiori, cherchent à l'ébranler.

En déclarant aux membres du gouvernement hier matin à l'Elysée qu'il leur incombait « de ne juger des hommes et des événements qu'en fonction de l'intérêt supérieur de l'Etat », le général de Gaulle entendait les rappeler à l'ordre.

Il songeait d'abord aux multiples interventions faites auprès de lui pour obtenir la grâce de Jouhaud. Il voulait sans doute ensuite marquer sa volonté de ne pas voir infléchir la politique algérienne telle qu'il l'a conçue et qu'elle a été élaborée à Evian.

Cette fermeté ne signifie pas que le chef de l'Etat entende maintenant faire procéder à l'exécution de Jouhaud.

Sa décision ne sera prise qu'après le scrutin d'autodétermination, mais l'appel lancé par Jouhaud, sinon avec l'assentiment de Salan, du moins avec sa collaboration, doit en toute probabilité, lui sauver la vie. Mais le reniement de ses actions passées ne doit pas les faire oublier.

Les efforts déployés par Susini et certains représentants des Français d'Algérie pour engager

par Bernard LEFORT

un dialogue positif avec le F.L.N. par l'intermédiaire de l'Exécutif provisoire ne doivent pas davantage, selon le président de la République, remettre en cause les accords passés avec le G.P.R.A.

Carences de certains

Le général de Gaulle ne serait pas hostile, au contraire, à la création d'un parti des Français d'Algérie facilitant le rapprochement des deux communautés, mais à la condition que les dirigeants de ce parti jouent loyalement le jeu de la coopération. La décision de l'O.A.S., hier soir, de reprendre sa liberté, démontre à quel point on doit se montrer prudent.

Ceux qui ont approché récemment le chef de l'Etat savent en outre qu'il est conscient des dangers qui menacent toujours aussi bien les libertés démocratiques en métropole que l'avenir de l'Algérie nouvelle. Il resterait donc plus que jamais vigilant et

décidé à mettre fin à l'insuffisance ou à la carence de ces généraux ou de ces magistrats qui ne se sentent solidaires de la République que lorsque les adversaires de celle-ci sont en déroute.

Pour mener cette tâche à bien, le général de Gaulle voudra-t-il se saisir de pouvoirs supplémentaires ? Ce n'est guère probable. Il pourrait, en revanche, annoncer demain soir une révision constitutionnelle pour l'automne. Celle-ci porterait sur l'élection du président de la République au suffrage universel et sur la création d'un poste de vice-président de la République. Mais ces deux modifications ne joueraient que pour son successeur.